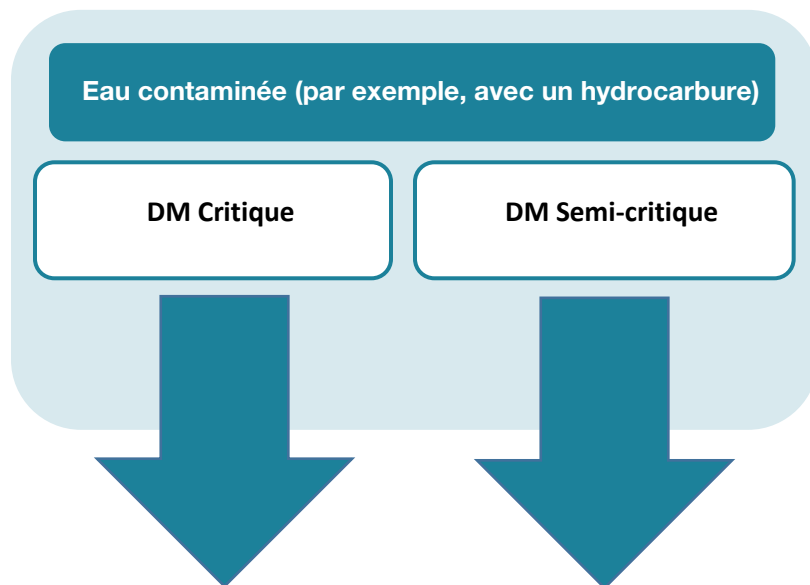


Arbre décisionnel : Avis de non-consommation de l'eau

Quelles sont les mesures à prendre pour le RDM et pour le RDE ?



- ✓ Établir un corridor de service pour retraiter dans une autre installation ou établissement n'appartenant pas au réseau de distribution d'eau contaminé.
- ✓ Au retour à la normale, procéder au remplacement des préfiltres et des filtres (incluant les filtres au charbon et les résines déionisantes) pour éviter leur saturation et un possible relargage des contaminants.

Étapes de retraitement

Utilisateur

- ✓ Nettoyage avec l'eau disponible
 - ✓ Tremper les DM immersibles dans une solution enzymatique
 - ✓ Brosser les DM avec lumière ainsi que les charnières, les joints, etc.
 - ✓ Nettoyer et rincer manuellement les DM ou les nettoyer dans un laveur désinfecteur
 - ✓ Emballer les DM selon les critères requis pour ceux non classés dans la catégorie 6.2 B
- ✓ Transport des DM contaminés
 - ✓ Conditions de transport :
 - Déposer dans une armoire fermée
 - Déposer dans un chariot ouvert et recouvert d'une housse
 - Déposer dans un contenant refermable pouvant recevoir plusieurs DM
 - ✓ Caractéristiques des contenant et emballages extérieurs de transport :
 - Être de bonne qualité et suffisamment solide pour contenir les DM et résister aux chocs pouvant survenir durant le transport
 - Être construit de façon à demeurer solidement fermé, prévenant ainsi les fuites dans des conditions normales de transport
 - Respecter le poids ergonomique de 25 livres
 - Permettre le transport des DM en position parallèle au plancher
 - Être constitué d'un matériau résistant aux solutions de nettoyage et de désinfection
 - Être exclusif au transport des DM contaminés

Retraiteur

- ✓ Compléter les étapes de retraitement : nettoyage, assemblage, emballage et stérilisation
- ✓ Transport des DM stériles
 - ✓ Conditions de transport :
 - Déposer dans une armoire fermée
 - Déposer dans un chariot ouvert et recouvert d'une housse isolante et anti-poussière
 - Déposer dans un contenant refermable
 - ✓ Caractéristiques des contenants et emballages de transport :
 - Être constitué d'un matériau résistant aux solutions de nettoyage et de désinfection
 - Être suffisamment grand
 - Être hermétique
 - Être exclusif au transport des DM stériles

*Référence : Guide de pratique *Transport des dispositifs médicaux en vue de leur retraitement par un organisme externe* publié par l'INSPQ (2014)